



L'actu



Darnaise : la démolition de la tour 36 se poursuit...

Dans le cadre du vaste projet de rénovation urbaine qui s'opère sur le secteur de la Darnaise à Vénissieux depuis 2020, la Tour 36 est le premier bâtiment à être déconstruit.

Depuis le mois d'octobre, le bâtiment est « grignoté » petit à petit. La fin du chantier de démolition est prévue pour fin mai 2022.

GrandLyon Habitat a veillé avec les équipes de maîtrise d'œuvre et les entreprises à minimiser les nuisances durant les travaux (évacuation des gravats régulièrement, contrôle du bruit, et de la poussière par brumisation...).

Par ailleurs, ce chantier a servi récemment de terrain d'entraînement pour les sapeurs-pompiers. Il va également être « visité » par les écoles du quartier dans le cadre de leur programme sur la transformation urbaine et l'environnement.

Démarrage des travaux à La Grappinière

Début octobre, les travaux de réhabilitation de la résidence La Grappinière, à Vaulx-en-Velin, ont démarré.

189 logements sont concernés par ce chantier qui permettra d'améliorer à la fois les performances énergétiques des bâtiments, à la fois le confort à l'intérieur des logements (rénovation complète des pièces humides, occultations, travaux d'électricité...).

Cette opération est menée en lien étroit avec les locataires. Les équipes de GrandLyon Habitat ont fait le point avec chaque famille sur le programme des travaux prévus dans leur logement.

Un logement témoin a été présenté au Comité de Locataires au mois d'octobre. Les habitants ont également la possibilité de venir le visiter pour découvrir les prestations qui seront réalisées dans chaque appartement.



Chantier jeunes XXL à La Thibaude

Durant 3 mois (septembre à novembre), ce sont près de 40 jeunes au total, qui ont participé à l'amélioration du cadre de vie des locataires de la résidence de la Thibaude, à Vaulx-en-Velin.

Au programme : nettoyage, peinture (cages d'escaliers, halls et pieds d'immeubles), mais aussi piquetage des déchets sur les espaces extérieurs.

Ces jeunes ont été accompagnés par différentes structures (Mission Locale, éducateurs spécialisés et structure d'insertion) pour mener à bien ce projet collectif.

Le point sur...

Vos APL et RLS

Vous avez des questions sur le montant de votre APL (Aide Personnalisée au Logement) et / ou RLS (Réduction de Loyer de Solidarité).

Sachez que ces aides au logement ne sont pas du ressort de GrandLyon Habitat, qui ne peut donc pas vous informer à ce sujet.

Seule la CAF est en mesure de vous apporter une réponse, prenant en compte votre situation personnelle. Pour plus d'informations : www.caf.fr ou au 3230.



Blattes et rongeurs : comment les éviter et les traiter

« Que faire en cas de présence de blattes ou de rongeurs dans ma résidence ? »

Lionel, locataire à Lyon 7^e.

En cas de présence de blattes ou rongeurs (rats, souris) dans votre logement ou votre résidence, la première chose à faire est de **contacter la Ligne Directe des locataires au 04 72 74 67 42, pour une prise en charge.**



La dératisation en cas d'infestation avérée de rongeurs

GrandLyon Habitat engage, **en fonction des besoins (constat sur place, réclamations) des campagnes de dératisation limitées à 35 jours sur les secteurs précis.** La réglementation interdit depuis 2018, de déposer de manière permanente, des appâts toxiques pour lutter contre les rongeurs.

De nouveaux dispositifs peuvent être installés dans les parties communes extérieures afin de renforcer le traitement de certaines zones. Ces pièges, non toxiques, de type Ekomille* ou Ratdown*, sont coûteux et fragiles : **il est indispensable de respecter et de ne pas toucher ces équipements, qui permettent d'améliorer votre cadre de vie.**

Les procédures pour éviter et traiter les infestations de blattes

Le traitement préventif des blattes s'effectue une ou deux fois par an (en fonction des résidences). Les locataires doivent être présents lors d'un des 2 passages du prestataire (ou donner les clés à un voisin).

La visite est rapide et la pose de gel insecticide est effectuée sur des points clés (ex : tuyaux sous les éviers), qui sont propices au développement des blattes. Ces lieux de traitement sont discrets, c'est-à-dire sans contact ou inhalation pour l'humain.

En cas d'infestation massive dans votre logement, un traitement curatif vous sera proposé : il se déroulera sur 3 passages, pour permettre d'éliminer les blattes.

Les gestes préventifs du quotidien pour les locataires, afin d'éviter les blattes et rongeurs

- Nettoyez régulièrement votre logement
- Refermez hermétiquement tous les contenants alimentaires
- Fermez et jetez régulièrement les poubelles
- Ne mettez pas de nourriture à disposition d'animaux sur les espaces extérieurs

** appareils électromécaniques et écologiques, pour la capture multiple et continue des rongeurs, non dangereux pour l'humain.*

Vous souhaitez nous parler de vous... ou de nous ? GRANDLYON HABITAT – « Paroles de locataires » – Direction de la communication – 2, place de Francfort – CS 13754 – 69444 Cedex 03 – com@grandlyonhabitat.fr